

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : ASA 18/001/2011
24 février 2011
AILRC-FR

Fidji. Il faut mettre un terme aux détentions arbitraires et aux passages à tabac

Le passage à tabac d'un détracteur du gouvernement, assimilable à un acte de torture, et les coups qui auraient été infligés à plusieurs syndicalistes et hommes politiques au cours de leur détention la semaine dernière, donnent à penser que la situation en termes de droits humains à Fidji se dégrade, a déclaré Amnesty International jeudi 24 février.

Les militaires ont placé Sam Speight en détention à la caserne Queen Elizabeth, aux abords de la capitale Suva, le 21 février. Ils l'ont roué de coups jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Il a été relâché le 24 février. Sam Speight était ministre au sein du gouvernement de Laisenia Qarase, renversé en 2006.

Durant ses trois jours de détention, en réponse aux demandes de sa femme et de ses proches, les militaires ont à maintes reprises nié savoir où se trouvait Sam Speight.

Il s'est depuis rendu en Australie pour y recevoir les soins médicaux dont il avait besoin de toute urgence.

Les défenseurs des droits humains qui se sont rendus à la caserne pour obtenir des informations sur Sam Speight au cours de sa détention ont déclaré que les militaires les avaient menacés et leur avaient conseillé de garder le silence, à moins qu'ils ne souhaitent eux aussi être roués de coups.

La détention de Sam Speight, et les actes de torture qui lui ont été infligés, ont fait suite à la récente arrestation de plusieurs syndicalistes et hommes politiques qui ont eux aussi été menacés et frappés par les militaires à la caserne Queen Elizabeth. Les syndicalistes Felix Anthony et Maika Namudu et deux politiciens notamment ont été roués de coups. Ils ont ensuite été remis en liberté, mais des craintes subsistent quant à leur sécurité.

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité des militants et des détracteurs du gouvernement, alors que s'annonce une nouvelle phase de répression à Fidji.

Le gouvernement continue d'utiliser les dispositions relatives aux situations d'urgence comme outil de répression. Promulguées en avril 2009 dans le sillage de l'abrogation de la Constitution, ces dispositions restreignent grandement la liberté d'expression et de réunion pacifique. La censure dont les médias sont la cible, alliée aux menaces, aux mesures d'intimidation et aux attaques dont sont victimes les détracteurs du gouvernement, ne cessent d'entretenir un climat de peur à Fidji.

Amnesty International appelle le gouvernement fidjien à :

- mettre immédiatement fin à la détention arbitraire, à la torture et aux autres formes de mauvais traitements dont sont victimes les opposants et les militants ;
- diligenter sans délai une enquête indépendante et impartiale sur la détention arbitraire, les actes de torture et les mauvais traitements infligés à Sam Speight et à d'autres personnes ; et veiller à ce que les militaires soupçonnés d'être impliqués dans ces agissements, quel que soit leur grade, soient traduits en justice ;
- suspendre immédiatement les dispositions relatives aux situations d'urgence ;
- mettre un terme à la censure des médias ;
- garantir le respect des libertés d'expression et de réunion pacifique.

FIN

Document public

Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni,
www.amnesty.org.